

**224**C**1238** FR0013333077-FS0526

18 juillet 2024

## Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

## AFFLUENT MEDICAL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 juillet 2024, la société de droit de l'état du Delaware Edwards Lifesciences Holding Inc. (One Edwards Way – Irvine, Californie 92614, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 juillet 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société AFFLUENT MEDICAL et détenir 3 623 188 actions AFFLUENT MEDICAL représentant autant de droits de vote, soit 9,21% du capital et 6,53% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société AFFLUENT MEDICAL<sup>2</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 39 336 524 actions représentant 55 466 444 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf. notamment prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n° 24-315 du 12 juillet 2024 et communiqué de la société AFFLUENT MEDICAL du 15 juillet 2024.